

# OBLIGATIONS D'UN CHEF D'ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Cette formation traite spécifiquement des normes NF S 61-970 et NF S 61-932 relatives aux règles d'installation et de vérification des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI).

## Objectifs opérationnels

Appliquer les obligations réglementaires de l'exploitant en matière de sécurité incendie, dans les ERP concernant :

- Maintenance, entretiens et vérifications périodiques des installations techniques
- Habilitation des techniciens
- Formation du personnel à la conduite à tenir en cas d'incendie
- Suivi du registre de sécurité

Accueillir la Commission de sécurité

## Public Concerné

Gestionnaires de biens immobiliers  
Exploitants d'ERP  
Personnels des services techniques en collectivité territoriale et entreprise

## Durée

7.00 Heures 1 Jour

## Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

## Parcours pédagogique

**Incendies dans les ERP : statistiques, retour d'expériences**

**Responsabilités et obligations du chef d'établissement**

**Organisation des services administratifs**

**Classement des ERP**

**Règlement de sécurité et articulation des textes**

**Maintenance, entretien et vérification périodique par type d'installations techniques**

**Commissions de sécurité incendie**

- Compétences, missions
- Organisation et fonctionnement
- Attentes de la Commission de sécurité incendie

**Permis feu lors des travaux d'entretien**

**Solutions techniques ou administratives aux contraintes techniques, financières ou organisationnelles et dérogations**

**Ingéniering à la sécurité incendie**

## Méthodes et moyens pédagogiques

### METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, et de partages d'expériences.

Des séquences pédagogiques individuelles sont prévues selon les éventuels besoins de chaque bénéficiaire.

### RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Le support de cours et une documentation complémentaire sont remis sur clé USB lors de la formation.

### MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement multimédia animé par l'intervenant.

## Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant formateur qualifié est responsable HSE, préventeur santé sécurité au travail ou expert en sécurité incendie.

### ■ Méthodes et modalités d'évaluation

#### EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

Elle est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

#### MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

### ■ Modalités d'Accessibilité

Le lieu de la formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

### ■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **700.00 € HT**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



**Contactez-nous !**

**Maxime JAILLET**  
Chef de Projets et Développement

**Tél. : 0130854127**  
**Mail : [m.jaillet@groupeginger.com](mailto:m.jaillet@groupeginger.com)**